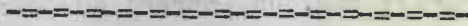


Compte-rendu de la réunion des Encadreurs Préfectoraux
de la Jeunesse et des Coopératives et des Directeurs des
Centres de Formation de la Jeunesse



1. Introduction : Du 3 au 4 Août 1987 s'est tenue au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif une réunion regroupant les Encadreurs Préfectoraux de la Jeunesse et de Coopératives ainsi que les Directeurs des C.F.J. placés sous la responsabilité directe du MIJEUCOOP.

A cette réunion présidée par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif étaient également présents quelques agents des services Centraux du MIJEUCOOP. (Voir la liste des participants en annexe).

2. Points à l'ordre du jour

- a) Les Centres de Formation de la Jeunesse comme Chantiers des Jeunes et la mise en oeuvre des programmes de Formation-Information.
- b) Concours annuels des Groupements Socio-économiques (G.S.E.), des Coopératives, des C.F.J. et des CERAI.
- c) Modalités d'organisation du Festival de la Jeunesse
- d) Poursuite des travaux d'inventaire des activités productives des Jeunes
- e) Divers.

3. Travaux de la réunion

- Exposé introductif

En ouvrant la séance, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a d'abord rappelé aux participants qu'après la réunion tenue au Centre IWACU de Kabusunzu en mars dernier et rassemblant les mêmes personnes, il s'est personnellement rendu dans tous les C.F.J. coiffés par le MIJEUCOOP. Il a estimé les activités poursuivies dans ces Centres tant du point de vue FORMATION que PRODUCTION et SUIVI des Jeunes.

- Dans le domaine de la formation : un effort appréciable dans l'amélioration de la formation a été fourni par les responsables des Centres, comme le montre de nombre toujours croissant des Jeunes qui s'intéressent à l'apprentissage des métiers dispensés dans les C.F.J.
- Sur le plan de la production une nette amélioration est également à enregistrer par rapport aux années précédentes. Le C.F.J. NDAGO reste le seul cas préoccupant.
- En ce qui concerne le suivi malgré quelques problèmes liés à l'insuffisance du matériel technique de base, beaucoup de Jeunes lauréats des C.F.J. ont pu s'intégrer dans des G.S.E. existants ou ont créé leurs propres G.S.E.

Le Ministre a félicité les encadreurs qui ont efficacement concouru à la réalisation de l'émission des Jeunes "EJO NZAMERA NTE ?" Il a cependant fait remarquer qu'au cours de ces émissions, on apprend que certains encadreurs sont totalement inconnus des Jeunes. Le moment est venu d'approcher les Jeunes sur le terrain, d'examiner avec eux les problèmes cruciaux qui les assaillent quotidiennement et d'envisager des solutions possibles.

Dans cette même optique, un certain nombre d'encadreurs ne se sont pas montrés à la hauteur de leur tâche lors des sessions de recyclage organisées par le MRND, à l'intention des responsables de cellule. Un bon encadreur est celui qui maîtrise ses attributions et qui sait les communiquer aux autres. Un effort doit être entrepris dans ce sens.

Après cette introduction, la réunion a abordé les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

A) Les C.F.J. comme chantiers des Jeunes et comme lieux de Formation-Information sur des bases de décentralisation

- Les C.F.J. comme chantiers des Jeunes

Cette formule s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique de formation de production et d'encadrement des Jeunes amorcée par le MIJEUCOP.

Les Centres doivent tendre à devenir des unités de formation dans les divers métiers. Ils doivent en même temps servir de centre de production modèle et de commercialisation des produits des Jeunes.

Les Jeunes ruraux de formations diverses, regroupés ou non dans des unités de production pourront, eux aussi, venir se ressourcer régulièrement dans ces Centres. Ce type de formation par cohorte permet de réaliser la liaison Ecole-milieu et la liaison formation-transformation.

Les C.F.J. proposés à titre expérimental sont :

- Le C.F.J. MUHARI en Préfecture de Cyangugu
- Le C.F.J. KIRWA en Préfecture de Kibungo
- Le C.F.J. KARAGO en Préfecture de Gisenyi
- Le C.F.J. LUKINGO ou KABOMA en Préfecture de Ruhengeri
- Le C.F.J. GAKONI (MURAMBI) en Préfecture de Byumba
- Le C.F.J. GISHYITA en Préfecture de Kibuye
- Le C.F.J. Shyogwe en Préfecture de Gitarama
- Le C.F.J. GACULIRO en Préfecture de Kigali
- Le C.F.J. NDAGO en Préfecture de Gikongoro
- Le C.F.J. RWABUYE en Préfecture de BUTARE.

Les C.F.J. comme lieux de formation - information. Vu que nos structures d'accueil sont insuffisantes pour former \pm 1,5 millions des Jeunes déscolarisés et non scolarisés, après avoir constaté des lacunes dans l'adaptation des programmes actuels de formation au marché de l'emploi, il convient de réajuster notre système de formation en l'orientant vers l'information-formation. Ainsi, le jeune doit être régulièrement informé de nouvelles possibilités qui doivent nourrir ses acquis et lui permettre d'améliorer sa façon de travailler. Ce système pourrait se traduire en Kinyarwanda comme suit : "Kugira ubumenyi n'ubushobozi burenze ibyo umuntu asanzwe akora cyangwa yariyiziye."

Cela implique la formation, l'encouragement de l'auto-formation et l'encadrement. Cette information peut passer par le canal

- des moyens audio-visuels comme le cinéma et la radio
- de la presse écrite (journaux locaux)
- de la documentation (bibliothèque)
- des conférences-débats etc.....

Nos Centre doivent acquérir progressivement ces moyens aussi bien humains que matériels pour qu'ils deviennent des structures de formation-information. Parallèlement à cette nouvelle orientation qui doit guider nos C.F.J. ceux-ci doivent tendre à devenir des Maisons de jeunes sur le plan éducatif et culturel.

Cette formation-information s'adresserait aux Jeunes ruraux (et même citadins) pratiquant habituellement tel ou tel métier, mais aussi aux différents responsables des C.F.J., aux encadreurs communaux de la Jeunesse et des Coopératives, aux Jeunes des Mouvement de jeunesse, aux responsables des G.S.E. et aux représentants des jeunes au niveau des secteurs, sans oublier des jeunes promoteurs des projets

Chaque catégorie sociale aurait son propre programme étant donné que tout le monde ne partage pas les mêmes problèmes, les mêmes préoccupations.

Pour la première étape, on va procéder à la formation information des encadreurs communaux de la jeunesse et des Coopératives dans le courant de ce mois d'Août.

Il s'agit ici d'une formation discontinue et par cohorte, en diversifiant les programmes techniques suivants les débouchés du marché de l'emploi.

L'objectif final est de former des artisans et des paysans capables de fabriquer des produits de qualité compétitifs sur le marché des biens et des services

B) Concours annuels des G.S.E, des Coopératives et des C.F.J.

Cette année et même dans l'avenir, ce concours se déroulera en même temps en vue d'harmoniser les programmes et rationaliser l'utilisation des moyens logistiques

Dans chaque Préfecture, un jury composé de 6 membres dont :

.../...

- le S/Préfet chargé des Affaires sociales
- l'encadreur préfectoral de la Jeunesse et des coopératives
- L'agronome de préfecture
- L'inspecteur de l'artisanat
- L'inspecteur d'Arrondissement ou son adjoint
- Le Bourgmestre de la Commune visitée (mais sans voix consultative ou délibérative) va sillonner tous les G.S.E., toutes les Coopératives ainsi que tous les C.F.J. et CERAI inscrits au concours. C'est ce même jury qui attribuera la note à chaque participant au concours.

Plusieurs éléments nouveaux entrent dorénavant en jeu :

- Les différents concours seront réalisés dans un cadre de décentralisation. Le personnel des services centraux du MIJEUCOOP ne sera plus mobilisé pour cette opération.

Pour cette année, cinq véhicules TOYOTA double cabine seront détachés et mis à la disposition des membres de jury dans des Préfectures qui ne disposent pas de leurs propres véhicules.

Il n'y aura pas de présélection pour les coopératives, car en principe toutes à l'exception des Banques Populaires sont invitées à concourir pour permettre d'avoir une photo d'ensemble de nos coopératives.

Celles qui sont en instance d'agrément pourront, elles aussi, participer aux concours. Cependant, il faudra éviter de les confondre avec les G.S.E.

- Etant donné que cette année, les concours auront lieu à partir du mois de Septembre, il est urgent que les Encadreurs communaux de la Jeunesse et des coopératives puissent :

- remplir les fiches ad hoc
- faire une présélection des G.S.E, des CERAI et des C.F.J. qui vont concourir. Cela permettra de connaître à temps les distances à parcourir ainsi que la quantité de carburant à délivrer.

Toujours à partir de ces données, on pourra déterminer le temps que durera le concours.

Les participants à la réunion ont souhaité que les prochains concours se déroulent immédiatement après la période pluviale, étant donné que beaucoup de G.S.E. sont à vocation agricole. Ce principe reste retenu pour fin Mai, début Juin, mais il est nécessaire d'analyser d'abord les implications qui pourraient découler de cette nouvelle approche.

Les participants à la réunion ont souhaité que les directives relatives à ces concours soient transmises aux encadreurs préfectoraux de la Jeunesse et des coopératives avant la tournée d'explication dans les préfectures organisée par les agents du MIJEUCOOP pour lancer ces concours.

Par ailleurs, des émissions radio diffusées de sensibilisation sur ces concours sont à faire le plus tôt possible.

C) Modalités d'organisation du Festival de la Jeunesse

Au cours de ses dernières tournées dans tous les Chefs-lieux de Préfecture, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a informé les Autorités Préfectorales de l'instauration, au niveau communal, d'un festival de la Jeunesse.

Ce festival permettrait aux jeunes de toutes les catégories socio-professionnelles de s'exprimer à travers l'exposition des produits agricoles et artisanaux, à travers les jeux, surtout traditionnels, les danses, les sketches etc

Il faut aussi voir dans ce festival un moment précieux de rencontre entre les Jeunes eux-mêmes, entre les Jeunes et leurs parents, entre les Jeunes et l'Autorité Communale.

Cette fête serait couronnée des messages des Autorités Communales au cours desquels serait clairement explicitée la politique de mobilisation de la Jeunesse pour le développement Communal.

Les participants à la réunion se sont attardés sur les modalités d'organisation de ce festival, certains ont souhaité qu'il puisse avoir lieu au moment des grandes vacances en vue de permettre aux étudiants d'y adhérer. Dans ce cas, il faudra tenir compte des préparatifs des fêtes nationales, de la quinzaine des projets, des concours programmés par le MIJEUCOCP, au cours de cette période.

D'autres ont estimé que le festival pourrait se dérouler sur 4 ou 5 jours en vue de permettre aux jeunes d'exposer leurs objets.

Comme le Ministre a souhaité que ce programme puisse être expérimenté déjà cette année, il fallait trouver une date propice. La réunion a proposé que le premier festival de la Jeunesse puisse commencer le 21 Décembre pour être clôturé le 26 décembre.

A cette période, la moisson est abondante, il fait beau temps, les étudiants sont en vacances, les ménages qui préparent la fête de Noël peuvent profiter de l'exposition pour acheter des cadeaux ou d'autres articles qui les intéressent.

A partir de cette expérience, on pourra alors statuer sur une date qui serait définitivement retenue pour les années à venir. S'il faut des moyens financiers pour faire aboutir ce projet, une somme forfaitaire de 200.000 par préfecture pourra être défalquée sur les subdélégations dont dispose chaque Préfecture.

D) Poursuite de l'inventaire des activités productives des Jeunes

Après que le Chef de l'Etat ait demandé cet inventaire dans son discours de NYAKINAMA, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a constitué une Commission Interministérielle qui devait déterminer le processus de lancement de cet inventaire.

La même Commission a insisté sur la création des comités au niveau Préfectoral et Communal et a proposé qu'un inventaire test puisse se dérouler dans une des Communes de chaque Préfecture pour tester le questionnaire avant de le lancer dans toutes les communes du Pays. Cette opération vient d'être réalisée à :

- GASHORA (KIGALI)
- KAYENZI (GITARAMA)
- KIGEMBE (BUTARE)
- RWANIKO (GIKONGORO)
- KAMEMBE (CYANGUGU)
- MABANZA (KIBUYE)
- KANAMA (GISENYI)
- CYERU (RUHENGERI)
- KIBALI (BYURBA)
- BIRENGA (KIBUNGO)

On n'attendra pas le document de synthèse pour reprendre les travaux d'inventaire. Il apparaît plutôt judicieux de définir aujourd'hui le coût nécessaire à l'aboutissement de l'opération.

Les participants à la réunion ont suggéré qu'on puisse utiliser les subdélégations accordées à chaque Préfecture. Le montant à allouer à chaque Commune sera déterminé lorsque les services techniques du MIJEUCOOP auront montré le coût à partir de l'évaluation de celui de l'inventaire test.

Quelqu'un a fait remarqué que cet inventaire pourra s'étendre sur un temps relativement long et que l'on utiliserait les fonds disponibles.

Une fois ces fonds épuisés, on attendrait le prochain enveloppe budgétaire.

Par ailleurs, il faudra prévoir une formation de base à l'intention de ceux qui prendront part à cet inventaire.

E) Programmation de la Formation/ Information des Encadreurs Communaux de la Jeunesse et des Coopératives

Dans le cadre de la décentralisation voulue par le Chef de l'Etat lors de Ses rencontres avec les agents de l'Administration Centrale, toutes les activités prévues dans les domaines des concours et du festival de la Jeunesse devraient être entreprises par l'Autorité compétente et ses techniciens à l'échelle préfectorale et communale.

Désormais, il ne sera plus nécessaire que le personnel des services centraux du MIJEUCOOP aille faire le travail des agents de nos services extérieurs.

Néanmoins, des sessions de formation et de sensibilisation devraient être programmées.

Aussi est-il décidé qu'à partir du 24 Août 1987, quelques agents qualifiés du MIJEUCOOP devront rencontrer tous les encadreurs communaux pour leur communiquer ces nouvelles orientations

Pour faciliter les déplacements et éviter des dépenses inutiles :

- Les encadreur de CYANGUGU, KIBUYE et GIKONGORO se retrouveront Lundi le 24 Août à Kavumu.
- Ceux de BUTARE et GITARAMA se rencontreront également à Kavumu, aussitôt après le départ de leurs pairs des Préfectures ci-haut citées.
- Ceux de GISENYI et RUHENGERRI seront au CCDPP de NYUNDO à une date qui sera précisée.
- Ceux de BYUBA, KIBUNGO et KIGALI iront au Centre IWACU de KABUSUNZU à une date qui sera également précisée.

L'horaire à suivre et les thèmes à aborder seraient établis comme suit.

	Moment	Sujet
1er jour	! Avant-midi	! Exposé introductif sur les chantiers des
	!	! Jeunes et sur la mobilisation de la Jeunesse
	!	! pour le développement + Débats
	! Après-midi	! Techniques d'animation pour le développement
	!	! économique et socio-culturel + débats
2ème jour	! Avant-midi	! Activités de mobilisation de la Jeunesse pour
	!	! le développement communal
	!	! Animation sportive et folklorique
	!	! Festival de la Jeunesse + débats
	! Après-midi	! Techniques d'élaboration des projets + débats
3ème jour	! Avant-midi	! Analyse des possibilités d'emploi des Jeunes
	!	! + débats
	! Après-midi	! Informations sur les techniques à utiliser
	!	! lors des travaux de l'inventaire

Ces sessions occasionneront des dépenses qui proviendront des contributions financières que chaque Préfecture prélevra sur les subdélégations lui accordées par le LIJEUCCOP. La somme prévisible est évaluée à 100.000 FRW par Préfecture.

F) Utilisation des ressources financières accordées par le Chef de l'Etat aux Préfectures en faveur des groupements socio-économiques et des coopérations des Jeunes

1. Il faudrait suggérer aux Comités Préfectoraux les modalités d'utilisation des 30.000.000 que le Président de la République a dernièrement accordés aux groupements des Jeunes.

Les participants à la réunion ont pensé que l'argent devrait être investi dans des projets rentables à long terme qui intéressent la jeunesse et qui procurent un emploi à un grand nombre de jeunes. Il ya lieu aussi de privilégier les nouvelles activités productives non directement agricoles, comme la fabrication du four amélioré, l'utilisation de la tuile à la place de la tôle ondulée etc....

Chaque commune devra disposer de sa quote-part, mais il reste entendu que cet argent serait utilisé sous forme de crédits remboursables sans intérêt. Chaque Préfecture gèrerait l'argent remboursé en ouvrant un compte spécial et cela lui permettrait de constituer un fonds de roulement pour de futurs projets de Jeunesse. Ces différentes propositions restent retenues et seront communiquées ultérieurement aux Comités Préfectoraux par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

G) DIVERS

2. Lors de sessions de formation des encadreurs communaux, il faudra prévoir, des séances cinématographiques portant, dans la mesure du possible, sur les thèmes abordés. Les chroniqueurs du MIJEUCOOP ont été chargés de s'occuper de ce dossier.
3. Les Directeurs des C.F.J. proposent que les crédits destinés à l'achat du matériel technique soient directement virés sur les comptes des Centres. Un accord de principe est donné, mais, au départ, il faudrait que chaque centre puisse ouvrir un compte et le communiquer aux services compétents du MIJEUCOOP.
4. Les encadreurs préfectoraux souhaitent que le téléphone mis à leur disposition puisse donner à l'extérieur en vue d'éviter les va-et-vient entre les différents chefs-lieux des Préfectures et KIGALI. Cette objection a été réfutée car :
 - On peut toujours trouver des arrangements si l'on veut être en communication téléphonique avec le MIJEUCOOP
 - Le Gouvernement a décidé de limiter les dépenses téléphoniques à la suite des abus constatés dans plusieurs services.

Tout compte fait, il s'agit ici d'un problème de contraintes budgétaires.

5. Beaucoup de problèmes liés à la formation sont soulevés.

- Les encadreurs à tous les niveaux cherchent à être suffisamment formés dans tous les domaines où le MIJEUCOOP est sollicité.

Les différentes filières de formation doivent d'abord être recensées et analysées par les services compétents du MIJEUCOOP. Un canevas de programme de formation serait établi en conséquence.

Cependant, il n'est pas souhaitable de former des encadreurs instables.

Aussi est-il indiqué au MIJEUCOOP de mener des tractations avec le Mininter pour statuer sur le recrutement et la stabilité des encadreurs communaux de la Jeunesse et des Coopératives.

- Dans ce même ordre d'idées, il apparaît intéressant d'élaborer un petit guide méthodologique dans lequel figureraient les techniques d'animation économique sportive et culturelle ainsi que les schémas directeurs du mouvement associatif et coopératif. L'uni de ce document rédigé en Kinyarwanda, l'encadreur aurait plus d'aisance à exécuter les tâches qui lui incombent. Cette proposition devra être examinée avec toute la rigueur qui s'impose.

- Un intervenant a suggéré que le MIJEUCOOP mette sur pied un Centre national de formation des cadres de la Jeunesse et des sports, en vue d'éviter les formations au rabais.

Ce Centre est très souhaitable, mais les contraintes budgétaires ne nous permettent pas sa création immédiate.

- Est-il possible d'échelonner la formation des Jeunes des C.F.J. sur une période de 3 ans.
- La formation en tel ou tel métier sera décidée compte tenu des emplois à exécuter dans la région ; la bonne exécution de ce programme déterminera la durée.


6. Dans le domaine de l'organisation et de la gestion coopérative, il faudrait que les G.S.E et les coopératives aient un cadre de formation de leurs membres, afin que nos paysans et nos paysannes puissent avoir une idée claire de certaines notions
Exemple : Les coopératives ne sont pas des sociétés commerciales, les G.S.E. ne sont pas des sociétés commerciales, les G.S.E. ne sont pas des coopératives et vice-versa. Beaucoup confondent toujours ces notions.

Par ailleurs, il faudrait, pour telle ou telle activité, disposer d'un cadre qui servirait de modèle aux coopératives ou G.S.E. qui s'en inspireraient pour ensuite décoller de leur propres ailes. Les brochures ont été données et cette formation doit être donnée au niveau des CCDFP.

La réunion a clos ses travaux mardi le 4/08/1987 à 12 H 00

Le rapporteur

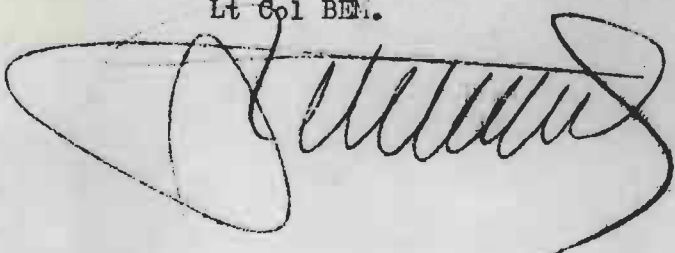
Epimaque MUYANEZA



Le Président de la réunion

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.



A N N E X E

Liste des participants

1. NDINDILYIMANA Augustin, Lt Col BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
2. MUGEMA Romuald, Secrétaire Général au MIJEUCOOP
3. MUNYABARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
4. MBATEYE Thomas, Directeur Général des Coopératives
5. NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
6. KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
7. KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation des projets
8. HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation
9. RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
10. NSANZABAGANWA François, Chef de Division a.i. Planification
11. MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-économiques
12. Mme MUKABURASA Spéciose, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
13. RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
14. MAHUNGU Jean Bosco, Chef de Bureau Gestion des crédits
15. BAGOYI Joseph, Agent du MIJEUCOOP-Encadrement de la Jeunesse
16. Mademoiselle MUKANKUBITO Annonciata, Agent du MIJEUCOOP-Division Formation
17. NSHIYAGAHIGO François Xavier, Agent du MIJEUCOOP-Division Encadrement
18. Mme UMWALI Odette, Agent du MIJEUCOOP-Direction Planification
19. RUGABIRA Uzziel, Agent du MIJEUCOOP - Direction Planification
20. Mme MUKANZIGIYE Félicité, Agent du MIJEUCOOP - Division Formation
21. Mme AYINKAMIYE Pauline, Agent du MIJEUCOOP - Division Formation
22. Mme MURANGAMIRWA Bernadette, Agent du MIJEUCOOP - Division Encadrement de la Jeunesse
23. Mme UKWIGIZE Véronique, Agent du MIJEUCOOP - Direction Planification
24. Mme TWAGIRAMARIYA Laurence, Agent du MIJEUCOOP - Division Formation
25. Mme NYIRAMANA Donata, Agent du MIJEUCOOP - Division Encadrement de la Jeunesse
26. Melle MWANAWIMPUHWE Bonifrida, Agent du MIJEUCOOP - Division Formation
27. Révérende Soeur Télésphore, Agent du MIJEUCOOP - Division Encadrement de la Jeunesse
28. MUGEMANGANGO André, Agent du MIJEUCOOP - Division Formation
29. GISAGARA Alphonse, Gestion des Crédits
30. HATANGIMBABAZI Jean, Agent du MIJEUCOOP -Division Inspection et Evaluation
31. MUNYANEZA Epimaque, Agent du MIJEUCOOP - Division Encadrement de la Jeunesse
32. NZABILINDA Joseph, ENCAJEUCOOP BUTARE
33. KARANGWA Vincent, ENCAJEUCOOP-ADJOINT KIBUYE
34. NZARAMBA Phocas, ENCAJEUCOOP - CYANGUGU
35. SENKWARE Célestin, ENCAJEUCOOP - KIGALI
36. MBARAGA Etienne, ENCAJEUCOOP - GITARAMA
37. MURENGERANTWALI Félicien, ENCAJEUCOOP - GIKONGORO
38. KARANGWA Callixte, ENCAJEUCOOP - BYUMBA

39. RUFOKO - GAKWAYA Emmanuel, ENCAJEUCOOP - GISENYI
40. HABUYAKARE Jean Baptiste, ENCAJEUCOOP RUHENGERRI
41. MBARUSHIMANA Joachim, ENCAJEUCOOP - KIBUNGO
42. KAREGA Principe, Directeur du C.F.J. MUTURA
43. BIZUMUREMYI Tharcisse, Directeur du C.F.J. RWABUYE
44. Rd Frère GAKUBA Athanase, Directeur du C.F.J. GACULIRO
45. MWITABANGOMA J.M. Vianney, Directeur du C.F.J. MUKINGO
46. NDIKURANA Joseph, Directeur du C.F.J. MPANDA
47. MUNYAMPARA Sylvestre, Directeur du C.F.J. KABAGO
48. SENGOGA J.Baptiste, Directeur du C.F.J. KIRWA
49. KABERA Eliphaz, Directeur du C.F.J. KABARE
50. YARAMBA J.M.V., Directeur Adjoint du C.F.J. NYANZA
51. NTAMFURAYISHYALI Jean, Directeur du C.F.J. MULINDI
52. NYILINKINDI Aloys, Directeur du C.F.J. MASAKA
53. HAKIZIMANA Maharaliel, Directeur du C.F.J. GISHYITA
54. MUSANGANYA J.Claude, Directeur du C.F.J. GAKONI
56. MUGABO J.Pierre, Directeur du C.F.J. GATI
57. KAYIBANDA Donat, Directeur du C.F.J. SHYOGWE
58. RUSHINGABIGWI Ananie, Directeur, du C.F.J. NDAGO
59. NYABYENDA Boniface, Directeur du C.F.J. MAYANGE
60. MUSONERA Evariste, Directeur du C.F.J. NYAMAGABE.

Excusé ; Juvénal NKERAGUTABARA : Directeur du C.F.J. MUHALI (malade).